



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 20/07/23

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS POUR L'ÉDITION 2023 DE LA JOURNÉE « TOUS RÉSILIENTS FACE AUX RISQUES - S'INFORMER, RÉAGIR, SE PROTÉGER »

Le Gouvernement lance l'appel à projets pour la journée « *Tous résilients face aux risques - S'informer, réagir, se protéger* » institutionnalisée tous les 13 octobre, en cohérence avec la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation des Nations unies. L'objectif est de sensibiliser aux risques naturels et technologiques et préparer chacun aux bons comportements en cas de survenance d'une catastrophe.

L'adaptation des territoires aux risques naturels accentués par le changement climatique (cyclones, feux de forêt, variabilité des précipitations,...), ainsi qu'au risque de séisme ou d'activité volcanique est une nécessité qui impose que leurs habitants connaissent mieux ces phénomènes.

L'objectif de l'appel à projets est de susciter le plus grand nombre possible d'initiatives locales, sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et en outre-mer, visant à :

- développer la culture sur les risques naturels et technologiques ;
- se préparer à la survenance d'une catastrophe ;
- développer la résilience collective face aux catastrophes ;

La première édition lancée en 2022 a totalisé près de 2 000 actions sur l'ensemble du territoire national, à destination de tous les publics, dont près de 700 dans les établissements scolaires. Les événements organisés ont pris des formes variées : animations, interventions en milieu scolaire, conférences, portes ouvertes, exercices de gestion de crise.

Dans le département du Cantal, le risque naturel inondation est prédominant avec 127 communes exposées. Parmi ces communes, 26 disposent d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) et 6 sont identifiées en « risque majeur » (Aurillac, Laroquebrou, Maurs, Polminhac, Saint-Flour et Vic-sur-Cère). En 2022, le préfet du Cantal s'était rendu à Maurs à la rencontre des élus locaux et du syndicat mixte du bassin Célé Lot-médian, dans le cadre d'une action d'information sur le risque inondation et les projets de travaux de prévention du risque. Le préfet s'était ensuite rendu à Saint-Etienne-de-Maurs pour la visite des travaux

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

de renaturation de l'Arcambe, la présentation du système d'alerte local et le système d'endiguement de la Cité Armand. Dans ce cadre, le syndicat mixte Célé Lot Médián a été lauréat de l'appel à projets « Fonds Vert » dont ces projets font partie, bénéficiant ainsi du soutien financier de l'État sur la prévention des inondations.

Afin d'être informés des risques présents dans le Cantal ou plus localement sur votre commune, le dossier départemental des risques majeurs (DDRM) recense les risques naturels et technologiques, et les mesures de prévention et de sauvegarde du territoire. Il est consultable sur le site internet des services de l'État : <https://vu.fr/GBlv>

Pour que la culture du risque soit de plus en plus présente dans notre quotidien, l'appel à projets 2023 permet de labelliser tout au long de l'année les actions qui répondent à au moins l'un des trois objectifs de la journée.

Toutes les parties prenantes, citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements d'enseignement, opérateurs publics, associations, experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion des catastrophes, médias sont invités à se mobiliser pour faire de cette seconde journée nationale « **Tous résilients face aux risques** » du 13 octobre 2023 le point d'orgue des actions de culture du risque.

Pour participer, les porteurs de projets sont invités à déposer leurs demandes de labellisation via la plate-forme Démarches simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-a-projets>

Le règlement de l'appel à projet est consultable via le lien suivant : <https://www.ecologie.gouv.fr/appel-projet-journee-nationale-resilience>

Seuls les projets se déroulant entre le 1^{er} et le 31 octobre pourront concourir à un prix au titre de l'édition 2023 de la **journée « Tous résilients face aux risques »**. Dans ce cas, les dossiers devront être déposés jusqu'au lundi 2 octobre 2023 à 12h00 (heure de Paris).